



Site Internet : <https://asjl.com/sections/karate>

Facebook : <https://www.facebook.com/conctactkarate/>

Madame, Monsieur,

Nous vous informons de l'organisation de l'**ASLJL KARATÉ** pour l'année 2024-2025 :

Les professeurs :

| | |
|------------------|--------------------|
| Evelyne BENDELAC | 7ème Dan – BEES 2° |
| Marc GUILLAUME | 5ème Dan – CQP |
| Pierre MONTREAU | 2ème Dan - DIF |

Le bureau et la communication : Ces personnes sont à la disposition de tous les adhérents :

| | |
|---------------------|--------------------------|
| Présidente | : Elisabete DUARTE FARIA |
| Trésorier | : Pierre MONTREAU |
| Secrétaire adjointe | : Evelyne BENDELAC |

Vous trouverez, joints à ce courrier, les documents suivants permettant votre inscription ou celle de votre (vos) enfant(s) :

- La Fiche d'inscription
- Les Modalités d'inscription
- Le Formulaire de demande de licence 2024/2025
- L'Attestation sur l'honneur du questionnaire relatif à l'état de santé pour le renouvellement de la licence
- Le règlement intérieur

Vous pouvez nous remettre en main propre le dossier d'inscription aux membres du bureau ou nous le transmettre en dématérialisé par mail à l'adresse suivante asjlkaratelardy91@gmail.com

Nous demandons à l'adhérent d'utiliser si possible ses équipements personnels pendant les heures de cours. Le COVID-19 est toujours présent et le protocole sanitaire doit être respecté à savoir désinfection des mains et des pieds avec du gel hydro alcoolique avant de monter sur le tatami.

PERMANENCE ET COURS D'ESSAIS :

Vous pourrez à défaut remettre votre dossier d'inscription complet en début de séance soit au professeur soit à un membre du bureau. **Merci de respecter les dates suivantes afin de ne pas perturber les cours :**

Lundi 09/09/24 (enfant et Ados/Adultes), Mercredi 11/09/24 (Karaté en famille) et Jeudi 12/09/24 (Baby, enfants et Ados/Adultes) : **Semaine d'essai**

Vous pourrez remettre votre/vos dossiers d'inscriptions au plus tard le 30/09/2024 au **Dojo du Haut du Gymnase Intercommunal René Grenault – Rue de Panserot à Lardy**

Jours d'entraînement et Horaires :

- **Baby** (enfants nés de 2018 à 2021) : Jeudis de 17h30 à 18h30 (hors vacances scolaires)
- **Enfants** (nés de 2017 à 2010) : Lundis 2 Groupes : de 17h30-18h30 : Po2/Pu jusqu'à ceinture Pré-Jaune incluse de 18h45-19h45 : B/M/C tous grades ET Po2/Pu Jaune et plus
Jeudis : de 18h45-19h45 : Po2/Pu/B/M/C tous grades (hors vacances scolaires)
- **Adultes / Ado** : Lundi et Jeudis de 20h00 à 21h30 tous grades (hors vacances scolaires)
- **Famille** : Mercredi de 19h00 à 21h00 au Dojo du Bas en fonction des inscriptions (hors vacances scolaires)
- **Self Défense** (à partir de 14ans) uniquement les Jeudis de 21h30 à 22h45 (hors vacances scolaires)

Pièces à fournir :

- La fiche d'inscription (une par adhérent)

- Les modalités d'inscriptions
- La demande de licence 2023/2024 obligatoire daté et signé « l'encadré Adhérer à l'assurance »
- Une Photo
- Le Certificat médicale obligatoire pour une première adhésion
- L'attestation sur l'honneur obligatoire du questionnaire relatif à l'état de santé pour le renouvellement de la licence (voir circulaire)
- Règlement de la cotisation annuelle qui comprend les cours et l'adhésion à l'ASLJL, à l'ordre de l'ASLJL Karaté
- Règlement de la Licence 2024/2025 séparé de la cotisation et à l'ordre de l'ASLJL Karaté
- Règlement intérieur daté et signé
- Pass'Sport, merci de nous remettre le courrier reçu avant le 31/12/2024

Le dossier d'inscription complet doit nous être remis au plus tard le 30 septembre 2024

Les dons (entreprises ou à titre personnel) :

Etant une association sans but lucratif, le club est habilité à recevoir les dons et à établir des attestations vous permettant de le mettre dans votre déclaration d'impôt et donc de bénéficier d'un allègement. N'hésitez pas à vous renseigner. Cela permettra au club de maintenir la qualité et la quantité du matériel à disposition des adhérents.

Cordialement,

Le Bureau et les Professeurs